

Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Porteur : Structure porteuse du SAGE

Calendrier prévisionnel
(année)

N

+1

+2

+3

+4

+5

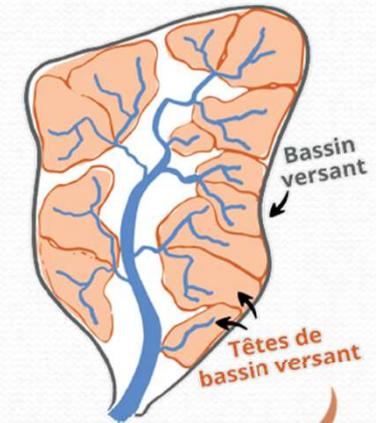
C27 Identifier et définir les modalités de gestion des têtes de bassin

La structure porteuse du SAGE met en place un groupe de travail afin de déterminer des critères de délimitation des têtes de bassin adaptés au contexte du bassin de la Charente sur la base du travail effectué au niveau du bassin Adour-Garonne. Ce groupe de travail regroupe notamment l'Etat et de ses établissements publics, les collectivités territoriales et leurs groupements compétents en matière de GEMAPI, les structures d'assistance techniques départementales et les Fédérations de pêche.

La CLE recommande de s'appuyer sur le travail réalisé au niveau du district Adour-Garonne, ainsi que sur les inventaires du réseau hydrographique et des zones humides existants.

Sur la base des critères définis, la structure porteuse du SAGE réalise une pré-localisation des zones de têtes de bassin, analyse leurs caractéristiques (notamment écologiques et hydrologiques) et définit, en lien avec le groupe de travail, des objectifs et un panel de modes de gestion spécifiques à adapter selon les territoires, dans un délai de 4 ans suivant l'approbation du SAGE.

La CLE souhaite que les zones identifiées comme têtes de bassin soient prises en considération dans les programmes d'actions comme des secteurs clés à préserver, gérer, voire restaurer pour l'atteinte des objectifs du SAGE.



des secteurs clés ?

Zones essentielles pour le bon fonctionnement de l'aval (régulation des flux, soutien des étiages, épuration de l'eau, réservoirs écologiques, etc)...

... mais sensibles, mal connues, longtemps considérées insignifiantes ou hors d'atteinte des pressions

SDAGE Adour-Garonne 2022-2027 renvoie vers les travaux menés sur le bassin Loire-Bretagne

21^{ème} plénière de la Commission Locale de l'Eau Charente
11 octobre 2022- GENSAC LA PALLUE (16)

Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

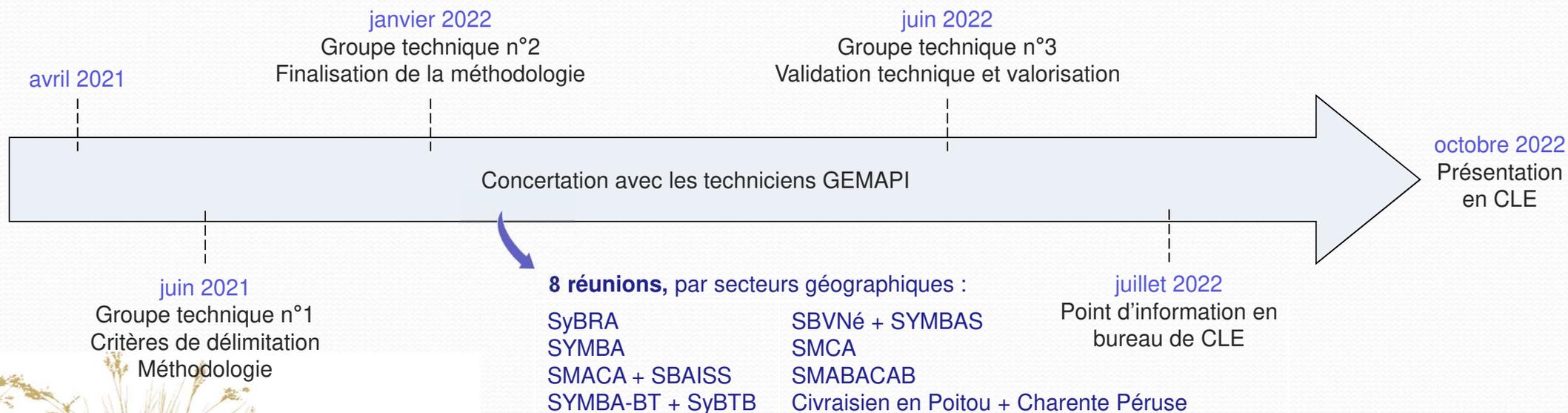
Groupe de travail composé de :

- CD16 & CD17
- DDT16 & DDTM17
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Charente Eaux
- Forum des Marais Atlantiques
- Structures GEMAPI dont SYMBO
- PNR Périgord-Limousin
- OFB

2 autres démarches sur le bassin :

- SYMBA (appel à projets Zones Humides) : travail avec le Forum des Marais Atlantiques
- SBAISS : stage de 6 mois « Pressions et enjeux sur les têtes de bassin de l'Izonne, de l'Argentor et du Son-Sonnette »

méthodologie commune,
homogène à l'échelle du SAGE



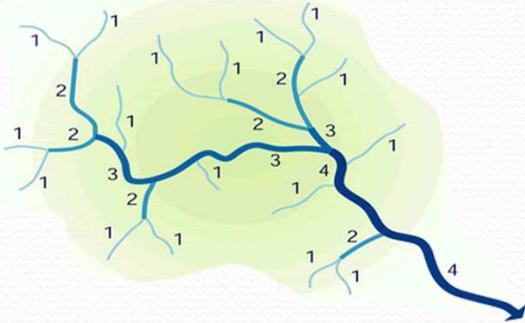
21^{ème} plénière de la Commission Locale de l'Eau Charente
11 octobre 2022- GENSAC LA PALLUE (16)

Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

→ Quel(s) critère(s) de délimitation ?

Définition retenue = bassins versants des tronçons hydrographiques de rangs de Strahler 1 et 2



⚠ Le rang de Strahler dépend des données utilisées pour le calculer

→ Quel référentiel hydrographique utiliser ?

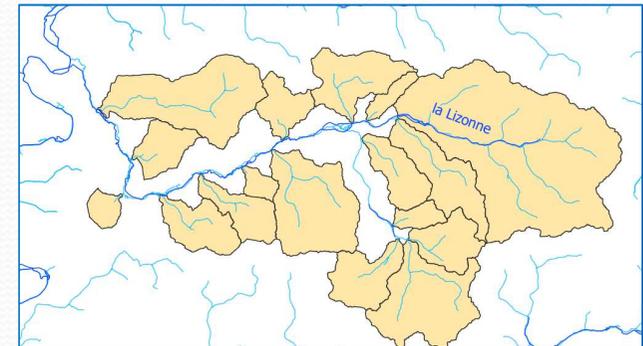
BD TOPAGE = donnée majeure dans cette étude MAIS lacunaire sur certains secteurs

→ sur certains secteurs : délimitation imprécise et incohérente avec les objectifs de gestion du syndicat (trop grande superficie)

délimitation à partir de la BD TOPAGE



délimitation à partir du réseau théorique



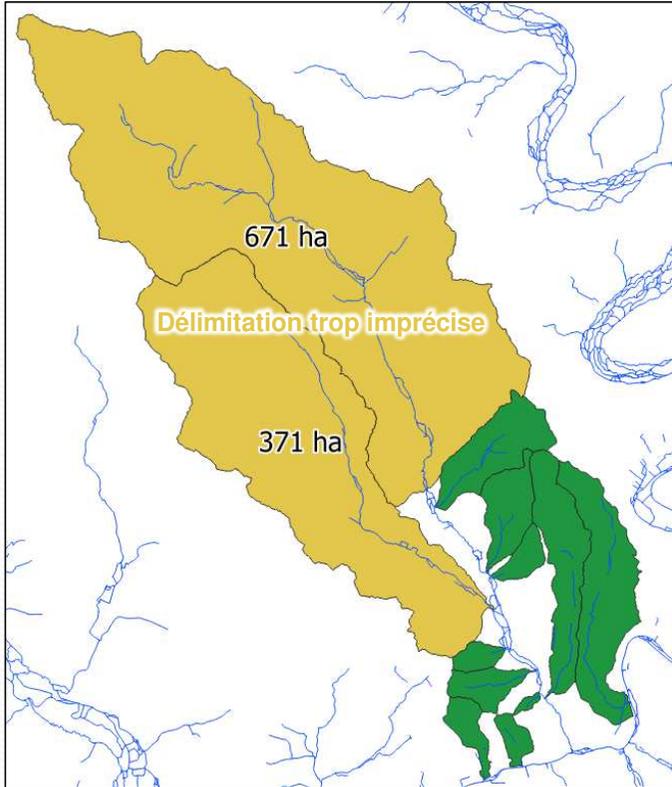
Méthodologie retenue = compléter, là où cela est nécessaire, la délimitation issue de la BD TOPAGE par une délimitation issue d'un **RÉSEAU D'ÉCOULEMENT THÉORIQUE**



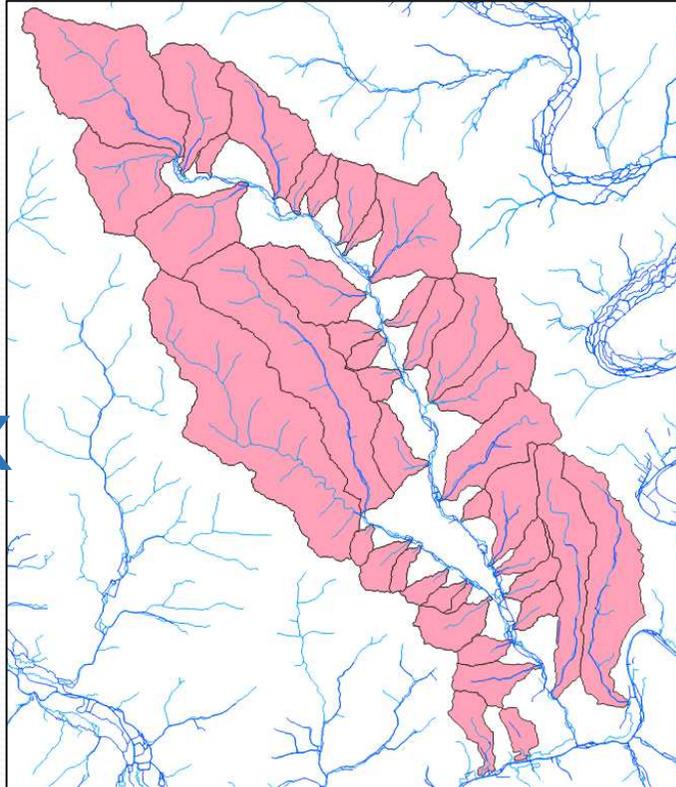
Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

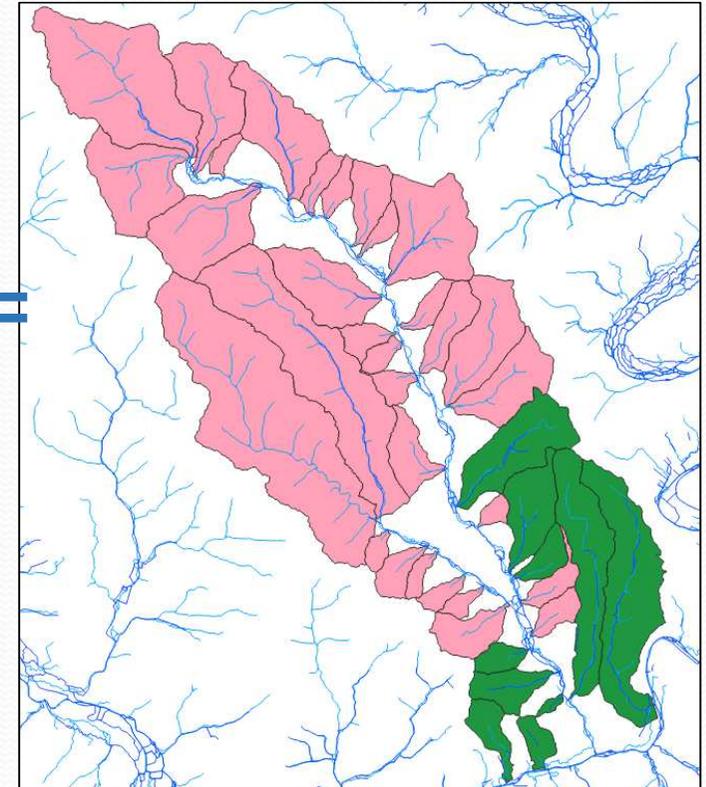
délimitation à partir de la BD TOPAGE



délimitation à partir du réseau théorique

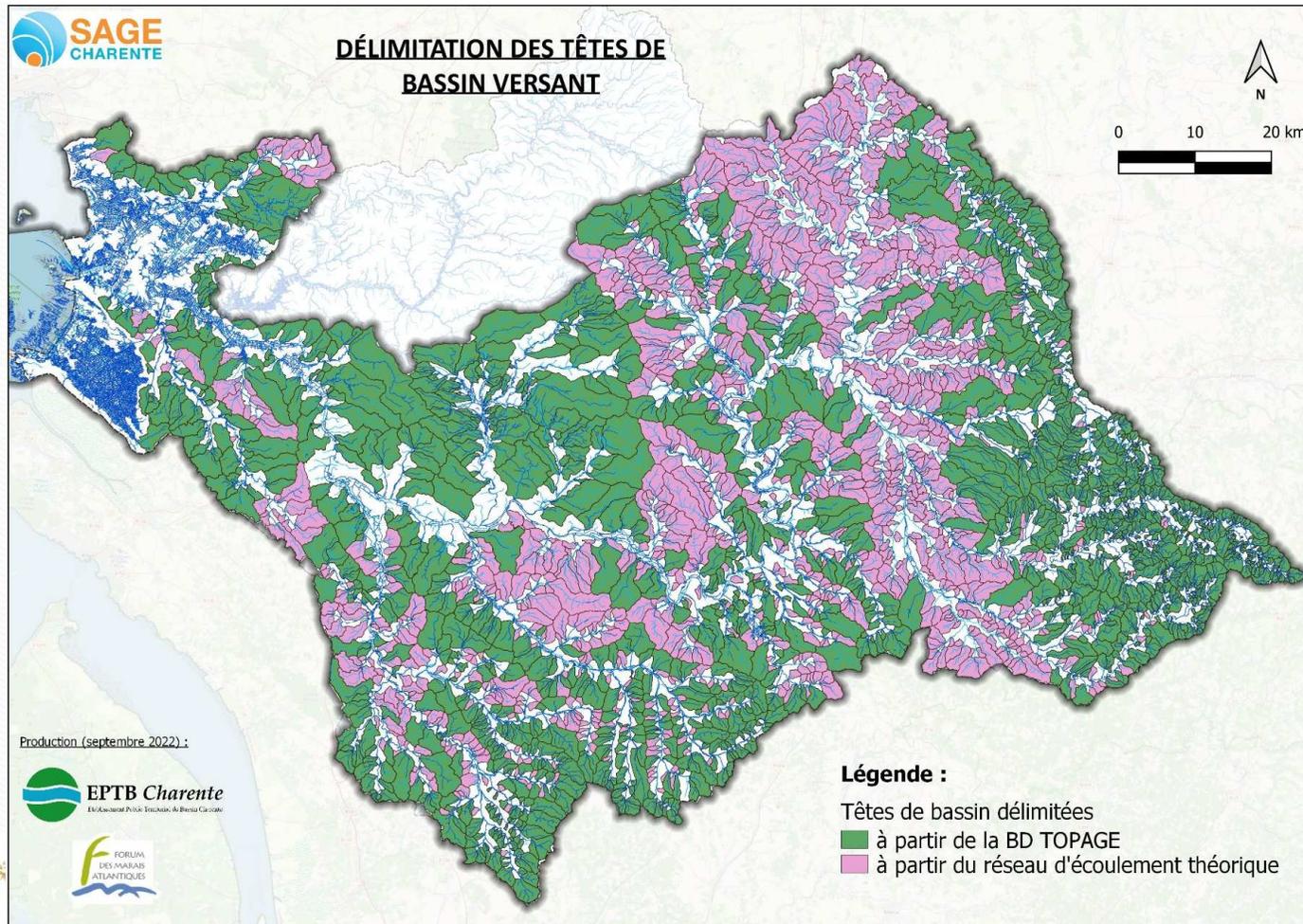


Concertation avec les techniciens GEMAPI
→ méthodologie retenue adaptée au
contexte local et aux objectifs de gestion



Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin



Concertation avec les techniciens des 12 structures GEMAPI → la méthodologie retenue permet de s'adapter aux spécificités de chaque territoire

BD Topage lacunaire sur certains secteurs, trop précise sur d'autres...

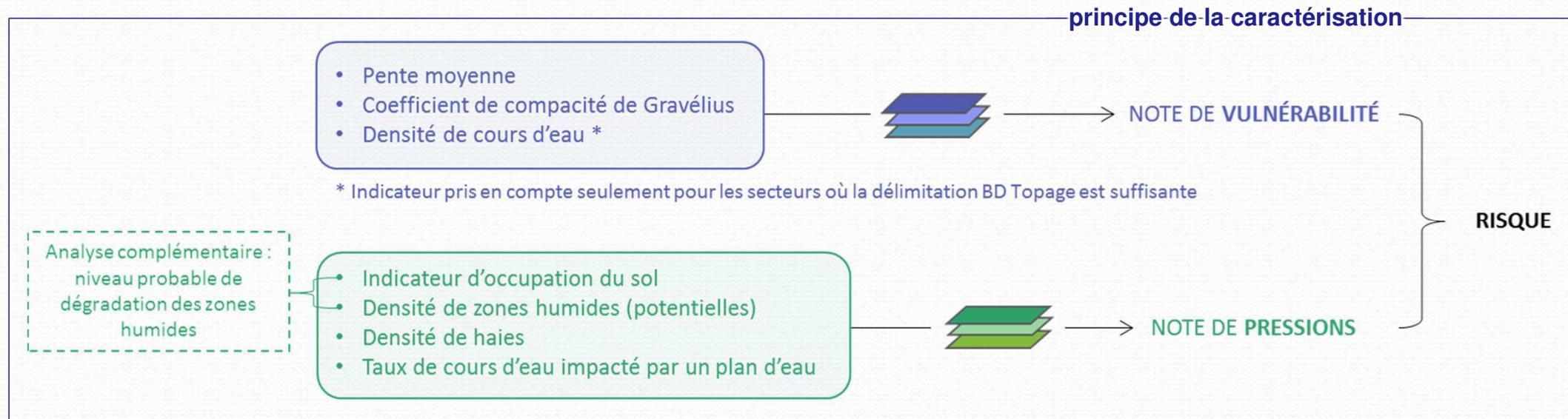
Notion de tête de bassin à nuancer en zone karstique

Exclusion des zones de marais de la démarche

Têtes de bassin ≈ 75% de la superficie du bassin Charente
→ hiérarchisation nécessaire

Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin



↪ choix des indicateurs → bibliographie scientifique, méthodologies existantes (Loire-Bretagne), échanges avec des experts (OFB Bretagne, FMA notamment), disponibilité des données, étude statistique des corrélations inter-variables



Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Limites de la méthode, précautions d'usage

✗ Ce que ce n'est pas	✓ Ce que c'est
Une évaluation absolue de l'état des têtes de bassin (pas de notion de seuil « bon » ou « mauvais »)	Une évaluation relative (hiérarchisation les unes par rapport aux autres en fonction des enjeux)
Un outil unique et clé en main de caractérisation et de priorisation	L'un des éléments à prendre en compte pour caractériser et prioriser, un outil d'aide à la décision
Une méthode de diagnostic ou de priorisation des interventions sur les cours d'eau	Une contribution au diagnostic de bassins versants , selon 6 indicateurs
Une carte unique	Un ensemble de cartes (indicateurs et notes issues du croisement des indicateurs)
Un outil évolutif, de suivi régulier de l'état des têtes de bassin	Une caractérisation à un instant t, sur la base des données disponibles, qui pourra éventuellement être mis à jour dans le futur pour intégrer de nouvelles données

Nécessité de valoriser d'autres données

Attention aux notes issues du croisement de plusieurs indicateurs → indispensable de s'intéresser au détail indicateur par indicateur afin de bien les interpréter

Mise à jour avec la révision du SAGE ?

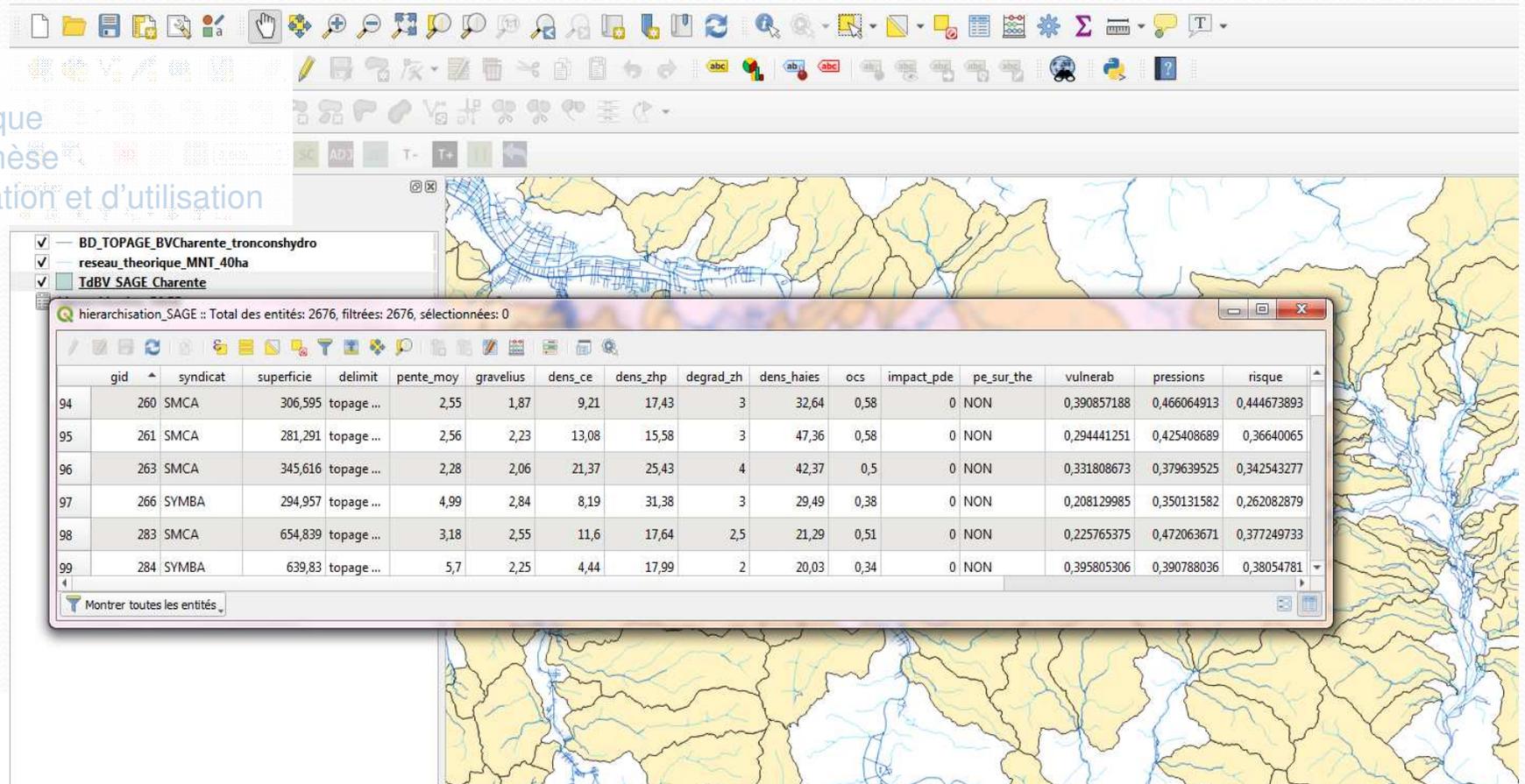


Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Livrables

- 1) Couches SIG
- 2) Atlas cartographique
- 3) Tableaux de synthèse
- 4) Guide d'interprétation et d'utilisation

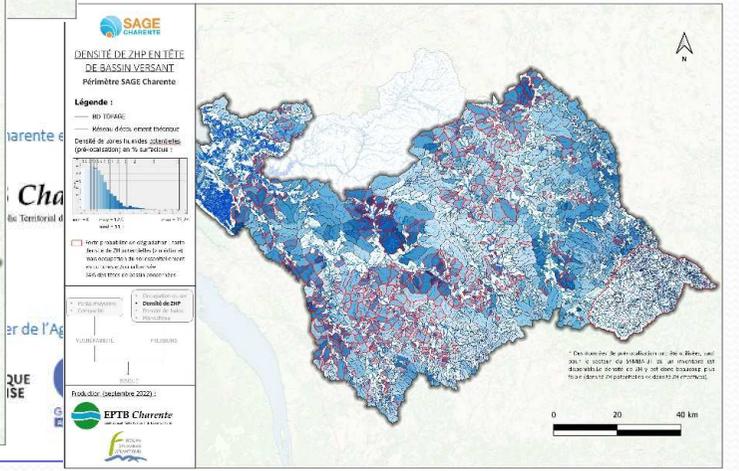
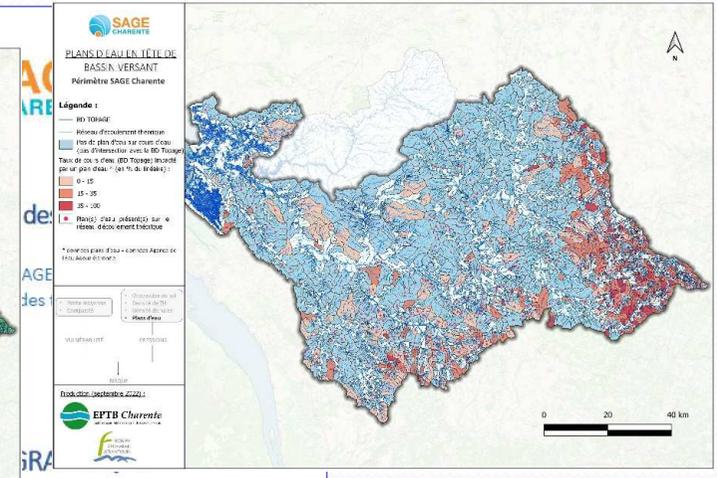
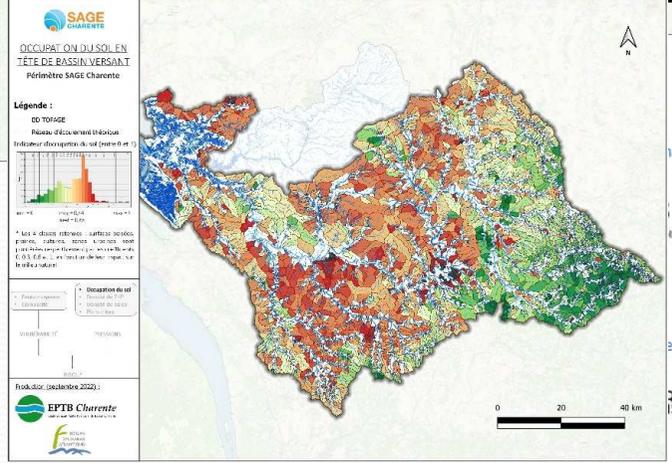
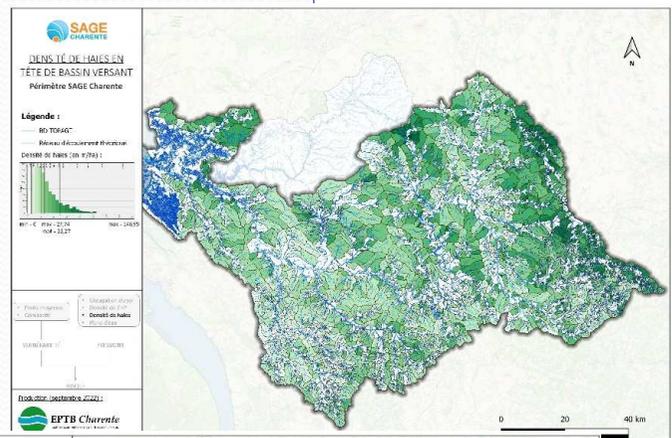
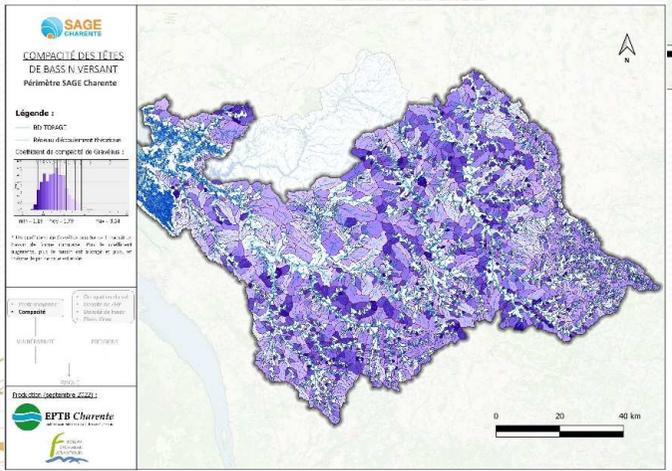
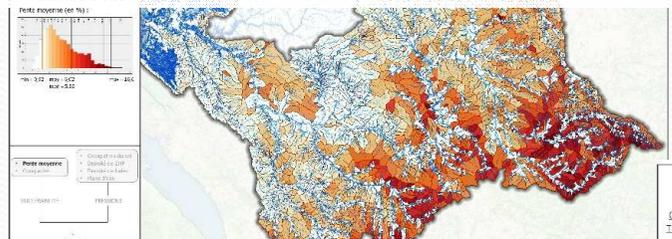


Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Livrables

- 1) Couches SIG
- 2) Atlas cartographique : échelle SAGE
- 3) Tableaux de synthèse
- 4) Guide d'interprétation et d'utilisation



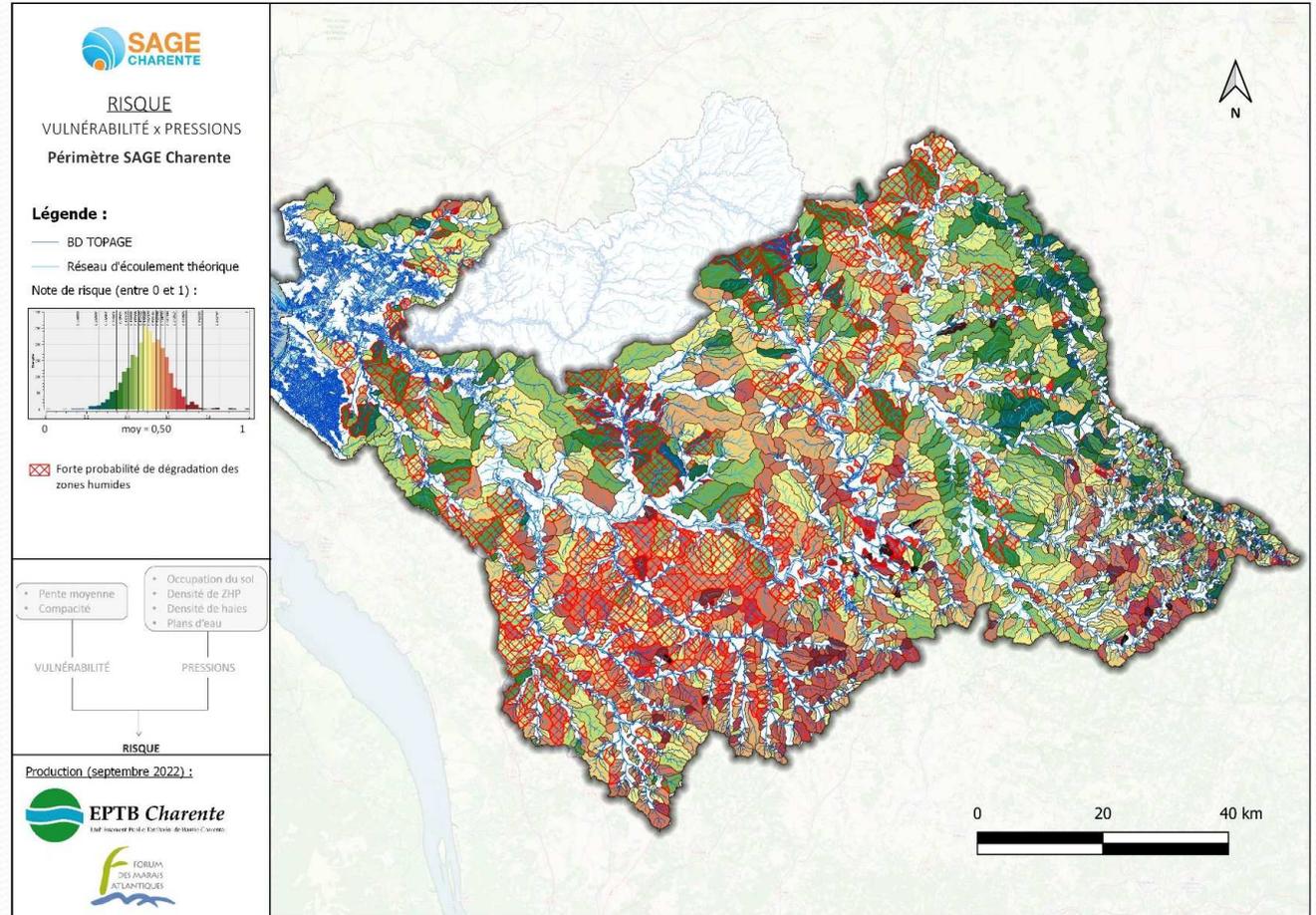
21^{ème} plénière de la Commission Locale de l'Eau Charente
11 octobre 2022- GENSAC LA PALLUE (16)

Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Livrables

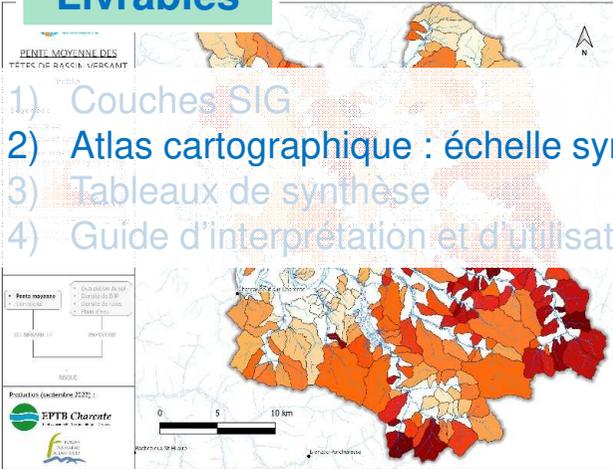
- 1) Couches SIG
- 2) Atlas cartographique : échelle SAGE
- 3) Tableaux de synthèse
- 4) Guide d'interprétation et d'utilisation



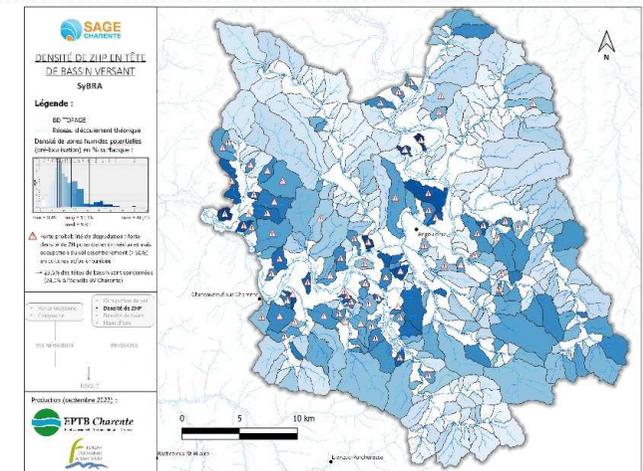
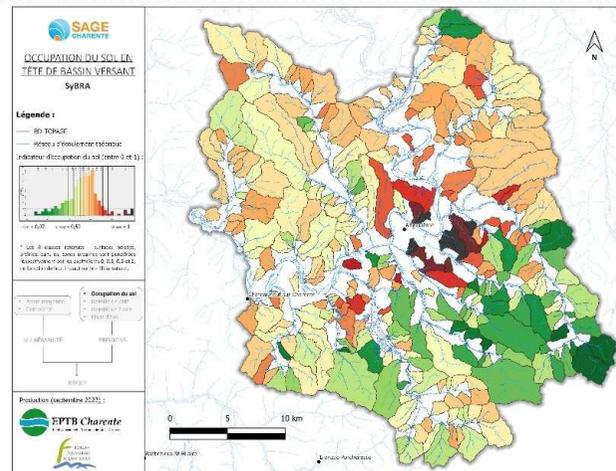
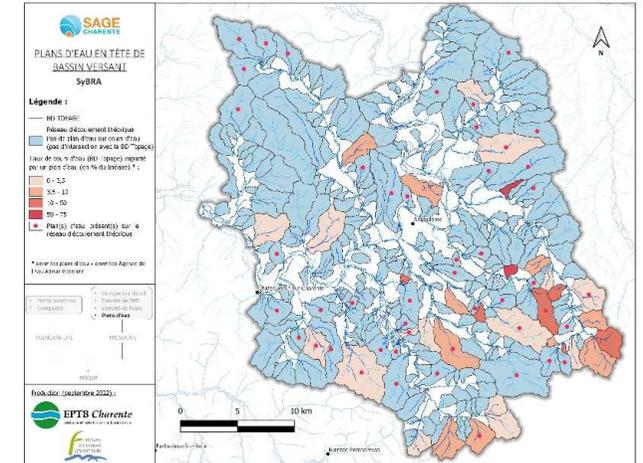
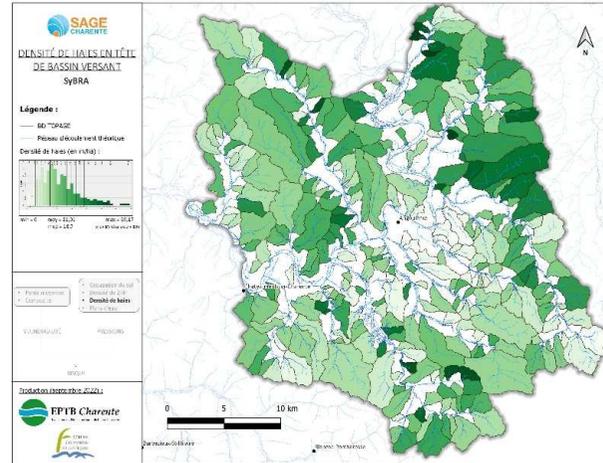
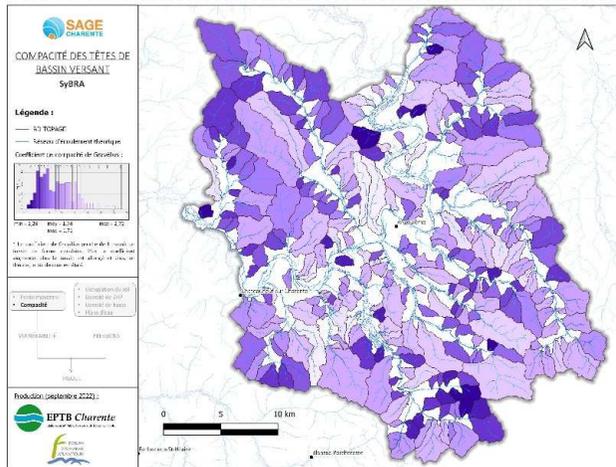
Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Livrables



- 1) Couches SIG
- 2) Atlas cartographique : échelle syndicat
- 3) Tableaux de synthèse
- 4) Guide d'interprétation et d'utilisation



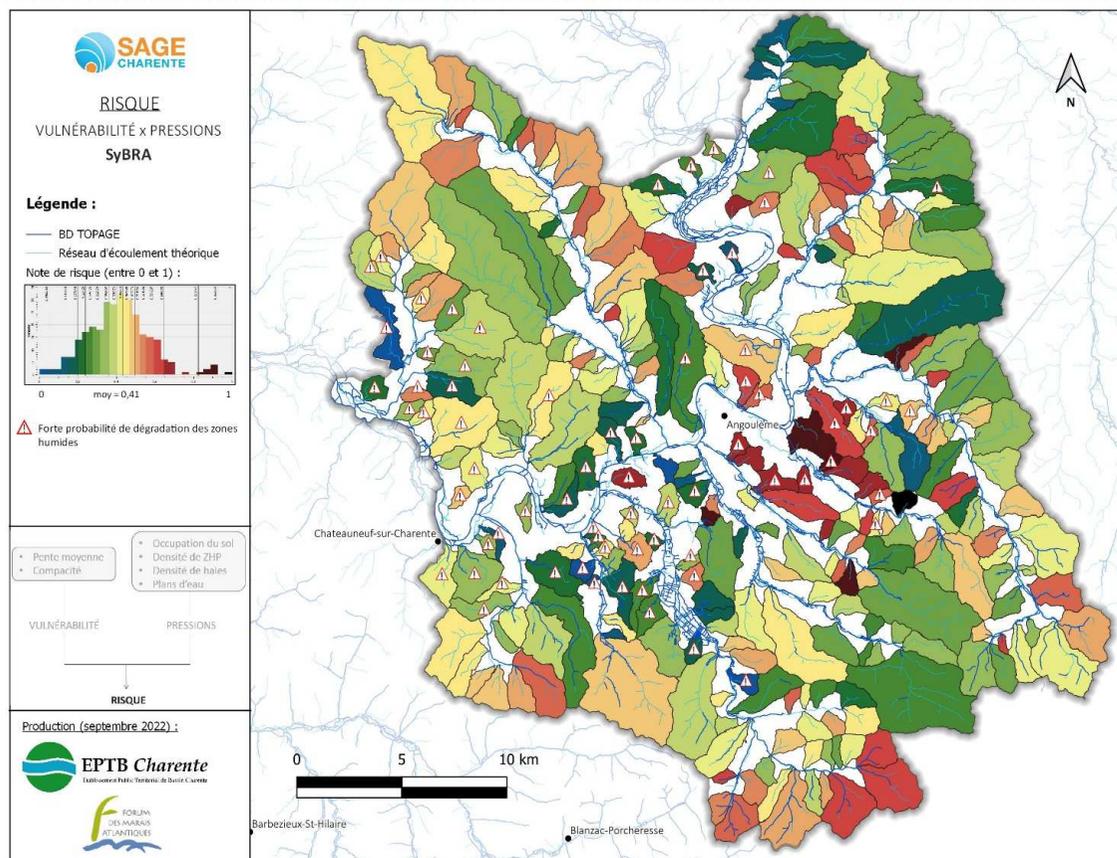
21^{ème} plénière de la Commission Locale de l'Eau Charente
11 octobre 2022- GENSAC LA PALLUE (16)

Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Livrables

- 1) Couches SIG
- 2) Atlas cartographique : échelle syndicat
- 3) Tableaux de synthèse
- 4) Guide d'interprétation et d'utilisation

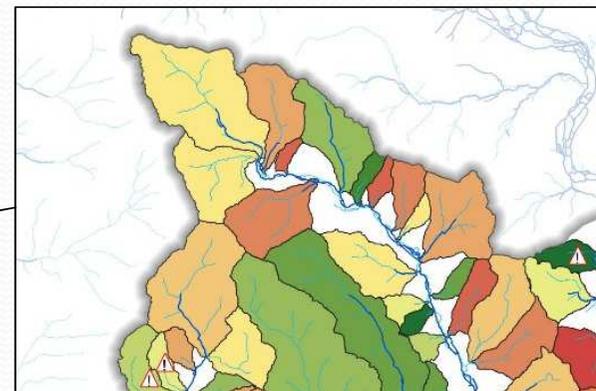


Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Livrables

- 1) Couches SIG
- 2) Atlas cartographique
- 3) Tableaux de synthèse
- 4) Guide d'interprétation et d'utilisation



gid	RISQUE	VULNÉRABILITÉ	Pente moyenne (en %)	Coefficient de compacité de Gravélius	PRESSIONS	Densité de ZH potentielles (en % surfacique)	Densité de haies (en m/ha)	Taux de cours d'eau (BD TOPAGE) impacté par un plan d'eau	Occupation du sol				
									indicateur	% zones boisées	% prairie	% cultures	% urbain
3933	0,50	0,53	6,19	1,71	0,53	8,43	9,85	0	0,54	17,62	0,77	68,44	13,18
3934	0,35	0,58	6,66	1,66	0,34	7,8	30,15	0	0,51	16,68	4,54	71,99	6,79
3935	0,53	0,64	5,88	1,44	0,51	4,53	11,27	0	0,49	21,96	1,57	70,74	5,73
3937	0,45	0,61	5,91	1,49	0,43	4,71	25,54	0	0,56	10,57	5,55	73,36	10,52

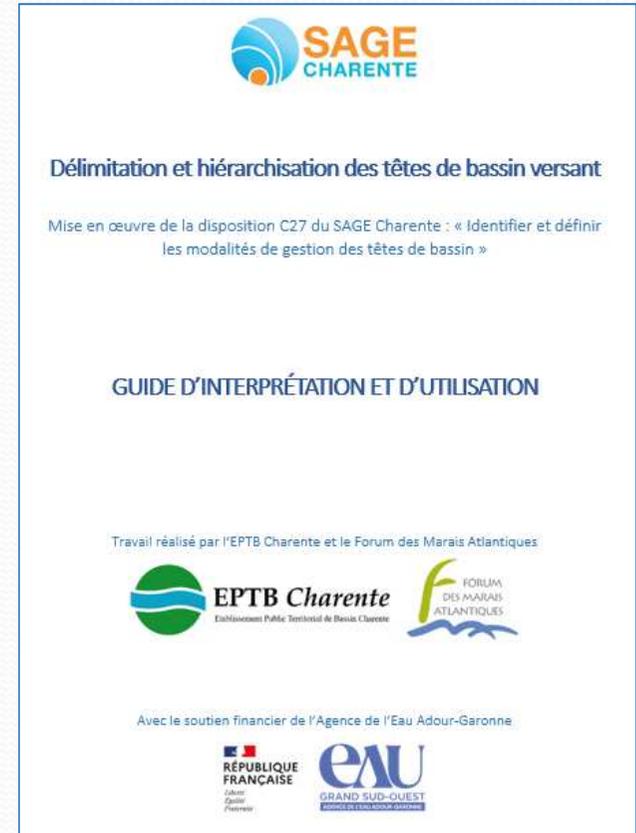


Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Livrables

- 1) Couches SIG
- 2) Atlas cartographique
- 3) Tableaux de synthèse
- 4) Guide d'interprétation et d'utilisation
 - Métadonnées
 - Limites de la méthode et précautions d'usage
 - Exemples de valorisation de l'outil
 - Améliorer la connaissance, contribuer à l'enrichissement des inventaires
 - Outil de priorisation (un parmi d'autres)
 - Outil de diagnostic préliminaire qui peut orienter vers des actions



Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Suite de la démarche : valorisation du travail

Objectifs : prendre en considération les têtes de bassin versant (et les tronçons hydrographiques associés) dans les programmes d'actions comme secteurs clés à préserver, gérer, voire restaurer

Destinataires : structures GEMAPI, communes et EPCI, maisons de Cognac... etc.

Exemples d'utilisation :

- sensibiliser sur l'importance des têtes de bassin,
- améliorer la connaissance des têtes de bassin,
- initier un état des lieux,
- contribuer à l'identification des plus fortes pressions au sein d'une masse d'eau,
- cibler des secteurs pertinents pour l'implantation ou la préservation de haies ...

Ce travail fera l'objet d'une mise en ligne (site web EPTB) et d'une diffusion aux structures concernées, accompagnée d'un courrier du Président de la CLE pour motiver sa valorisation et son utilisation.



Validation

Élaboration d'une méthodologie de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin

Porteur : Structure porteuse du SAGE

Calendrier prévisionnel
(année)

N

+1

+2

+3

+4

+5

C27 Identifier et définir les modalités de gestion des têtes de bassin

La structure porteuse du SAGE met en place un groupe de travail afin de déterminer des critères de délimitation des têtes de bassin adaptés au contexte du bassin de la Charente sur la base du travail effectué au niveau du bassin Adour-Garonne. Ce groupe de travail regroupe notamment l'Etat et de ses établissements publics, les collectivités territoriales et leurs groupements compétents en matière de GEMAPI, les structures d'assistance techniques départementales et les Fédérations de pêche.

La CLE recommande de s'appuyer sur le travail réalisé au niveau du district Adour-Garonne, ainsi que sur les inventaires du réseau hydrographique et des zones humides existants.

Sur la base des critères définis, la structure porteuse du SAGE réalise une pré-localisation des zones de têtes de bassin, analyse leurs caractéristiques (notamment écologiques et hydrologiques) et définit, en lien avec le groupe de travail, des objectifs et un panel de modes de gestion spécifiques à adapter selon les territoires, dans un délai de 4 ans suivant l'approbation du SAGE.

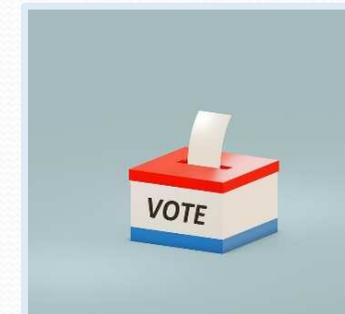
La CLE souhaite que les zones identifiées comme têtes de bassin soient prises en considération dans les programmes d'actions comme des secteurs clés à préserver, gérer, voire restaurer pour l'atteinte des objectifs du SAGE.

Objectif atteint

Objectif atteint

Objectif atteint

Objectif redéfini



21^{ème} plénière de la Commission Locale de l'Eau Charente
11 octobre 2022- GENSAC LA PALLUE (16)